



Tassin la Demi-Lune, le 20 novembre 2025

*A l'attention de toute association
souhaitant faire une demande de
subvention*

Pôle ressources

Service des affaires juridiques et financières

Suivi par : Grégory FRENE

E-mail : finances@villettassinlademilune.fr

Réf : PB/GF

Objet : Modalités de dépôt pour les demandes de subvention pour l'année 2026

Madame, Monsieur,

Pour votre association, comme pour la Ville de Tassin la Demi-Lune, le dernier trimestre rime, comme chaque année, avec préparation budgétaire. Ainsi, pour que vous puissiez nous faire parvenir votre demande de subvention, vous trouverez ci-joint le dossier à renseigner pour l'exercice 2026.

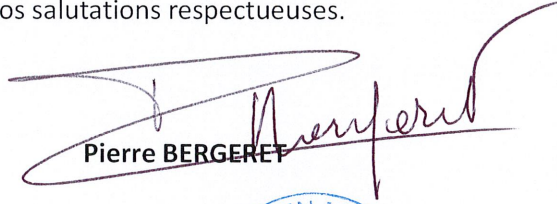
Il est à noter que le calendrier électoral de 2026 permet de maintenir les échéances prévues pour l'instruction et l'attribution des subventions associatives : aussi, afin de permettre un examen des demandes puis le vote en Conseil Municipal prévu fin avril, nous vous saurions gré de nous retourner le dossier renseigné avant le 16 janvier 2026 sur le Portail Citoyen de la Ville à l'adresse : <https://tassinlademilune.portailcitoyen.eu/demarche/324/2>

En cas de questions ou difficultés rencontrées, veuillez contacter le service des affaires juridiques et financières : finances@villettassinlademilune.fr

Dans ce cadre, il est rappelé que les subventions ne représentent qu'une partie du soutien apporté par la Ville aux associations et qu'elles sont complétées par la mise à disposition de moyens logistiques et de lieux de pratique dignes de ce nom pour l'activité de vos adhérents.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce dossier et restons à votre entière disposition tout au long de ce processus d'attribution des subventions pour l'année 2026.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.


Pierre BERGERET

Adjoint au Maire délégué
aux finances



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

MÉTROPOLE
DE LYON

Hôtel de Ville
Place Hippolyte Pérabut
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

T. 04 72 59 22 11
secretariat@villettassinlademilune.fr